

Chère partenaire, cher partenaire,

Nous souhaitons par la présente vous rappeler notre récente alliance avec La Compagnie d'Assurance-vie Croix Bleue du Canada (Croix Bleue Vie^{MD}) et vous informer de ce que cela représente pour votre clientèle.

Au début de 2020, nous avons annoncé l'alliance qui faisait de notre organisation un actionnaire de Croix Bleue Vie, au même titre que les autres membres de l'Association canadienne des Croix Bleue. Cette alliance a été une étape clé pour assurer une véritable portée nationale à notre organisation. Elle l'a rendue plus forte et a amélioré notre capacité à collaborer avec les autres sociétés Croix Bleue partout au pays, nous permettant d'offrir à la population canadienne de meilleures solutions en santé et mieux-être.

Dans le cadre de cette alliance, à compter du 1^{er} janvier 2022, Croix Bleue Vie deviendra l'assureur de certaines des garanties qui étaient initialement offertes par Croix Bleue du Québec^{MD}, dont plusieurs polices d'assurance auxquelles votre clientèle a souscrit.

Voici les types de garanties concernées :

- Invalidité (y compris frais généraux, profession régulière et rente mensuelle)
- Vie
- Décès accidentel
- Perte d'autonomie
- Soins de longue durée
- Maladies graves

Ce changement n'affecte pas votre relation avec le client et n'a aucune incidence sur votre structure de commissions liée à ces garanties ni sur la couverture et le service à la clientèle, puisque Croix Bleue du Québec administrera les garanties au nom de Croix Bleue Vie. Par conséquent, Croix Bleue du Québec s'occupera des fonctions administratives, des paiements et de toutes les autres questions liées aux demandes de règlement et aux garanties dans le cadre de notre entente avec Croix Bleue Vie.

Les clients concernés par ce changement recevront par la poste, vers la mi-décembre 2021, de la documentation à ce sujet, notamment une [lettre explicative](#) et un exemplaire du [certificat de prise en charge](#).

Pour en savoir plus sur ce changement et obtenir la liste complète des garanties touchées, n'hésitez pas à communiquer avec Info-Partenaires au 1 800 361-2538 ou au info.partenaires.sante@qc.croixbleue.ca. Vous pouvez également consulter notre [foire aux questions](#).



Sylvain Charbonneau
Président et chef de la direction



[Visitez notre site web](#)

[Contactez-nous](#)

[Se désabonner](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)



1981, avenue McGill College, bureau 105, Montréal (Québec) H3A 0H6
Copyright 2021 Croix Bleue du Québec^{MD}. Tous droits réservés.